

Editorial

Promouvoir la vie avec les OGM ? Trop simple pour le croire, sans précaution

L'idée de sélectionner des végétaux pour leurs propriétés pharmacologiques ou nutritive est vieille comme l'Humanité. Les avancées de la recherche, les biotechnologies permettent aujourd'hui, à l'homme de faire produire par des plantes, génétiquement modifiées, des substances qui permettent déjà de soigner des maladies et permettront peut-être un jour de guérir des enfants malades. Qui refuserait un tel progrès ?

C'est en surfant sur notre sensibilité d'êtres humains, de parents, de citoyens de la planète Terre, que les grandes firmes produisant les plantes génétiquement modifiées (PGM), arrivent, par extension, à convaincre des hommes politiques du bien fondé de leur démarche.

Car enfin qui peut-être opposé à la lutte contre la faim dans le monde ? Qui ne souhaite pas la réduction de l'utilisation des pesticides par les agriculteurs du monde entier ? Qui ne rêve pas d'une plante comestible capable de se défendre contre des insectes ravageurs ?

Oui, n'en déplaise à quelques grincheux, les Plantes Génétiquement Modifiée, en culture de plein champ, nous apporteront tout cela, de façon parfaitement maîtrisée, pour notre bien, grâce à de grandes firmes, devenues pour l'occasion philanthropique*.

Le mot est lâché.... Mais le rêve s'arrête là !

Il n'est nul besoin d'être expert pour comprendre que les besoins des peuples constituent autant de marchés financiers que certains veulent maîtriser.

Le but des paysans est de nourrir les hommes nous dit-on. Aussi si vous portez atteinte à la liberté de choix des semences (problème du brevetage du vivant dans le monde, l'affaire de l'association Cocopelli en France), si vous polluez génétiquement les semences naturelles et si vous créez ou obtenez des conditions d'exclusivité, alors vous acquérez un pouvoir sur les paysans et donc sur les populations.

Fantasme d'écolo réfractaire aux progrès technologique ? A voir...

... A voir et à revoir, « le monde selon Monsanto », film diffusé sur la cinq il y a deux mois retraçant l'histoire de la firme Monsanto, chef de file des producteurs de semences transgéniques, qui a voulu introduire, en 2007, sur le territoire français le MON 810, mais génétiquement modifié.

Monsanto a été le plus gros producteur mondial de PCB, couramment utilisés comme fluides dans les transformateurs et condensateurs électriques. Reconnus comme l'un des polluants organiques les plus persistants, leur utilisation a été progressivement prohibée en raison de leur toxicité et l'extrême stabilité dans le milieu naturel. Les PCB sont à l'origine de maladies chez les ouvriers et les riverains des usines de production (cancers, atteintes du système immunitaire, atteintes hépatiques, neurologiques). Ils persistent pendant des décennies dans les sédiments et la chaîne alimentaire.

En Picardie, des phoques, des anguilles et d'autres poissons en ont accumulé dans leur graisse des quantités significatives.

Monsanto a produit l'agent orange, défoliant utilisé largement par l'armée américaine au Vietnam pour faire disparaître la jungle qui abritait les populations, contaminées en retour.

Monsanto est à l'origine de la faillite de « farmer » américains qui ont eu le malheur de ne pas respecter les conditions d'utilisation des semences transgéniques, à savoir qu'il est interdit d'utiliser une partie de la récolte comme semence pour l'année suivante, rompant ainsi avec une tradition plusieurs fois millénaire d'agriculteur. Même si on n'a pas envie de verser une larme pour ces « agro-industriels » américains parce qu'ils n'ont pas respecté leur contrat, on peut s'inquiéter de l'application implacable de cette même pratique avec les paysans de pays en voie de développement qui n'ont aucun moyen juridique pour se défendre.

Le mois dernier, le projet de loi sur les OGM a fait l'objet de débats à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

On peut s'interroger sur la faible implication de nos hommes politiques dans l'élaboration d'un cadre législatif sur un sujet de société aussi important. Au Sénat, en deuxième lecture, le dossier a été expédié en 5 heures ! Auraient-ils oubliés qu'ils nous représentent pour défendre l'intérêt général ?

Une majorité de français se prononcent clairement contre les OGM.

N'ont-ils pas encore intégré le principe de précaution ? Ce principe incite à prendre des mesures contre les pollutions avant d'avoir des certitudes scientifiques sur les dommages causés à l'environnement. Le principe de précaution a été introduit juridiquement avec le Traité de Maastricht :

« La politique de la Communauté [...] vise un niveau de protection élevé [...]. Elle est fondée sur le principe de précaution et d'action préventive, sur le principe de correction des atteintes à l'environnement et sur le principe du pollueur - payeur. »

Car enfin ce projet de loi consacre un droit à contaminer en dégageant de toute responsabilité les producteurs de culture OGM si les champs voisins sont contaminés à moins de 1%. Cette disposition porte un coup sans précédent à l'agriculture biologique.

Elle nous éclaire par ailleurs sur la qualité du label « sans OGM » déterminée dans ce même projet de loi. Tout consommateur ayant du bon sens considérera qu'un produit étiqueté sans OGM n'en contiendra pas. Erreur ! Les députés et sénateurs qui ont voté pour ce texte introduise la notion de sans mais avec : une récolte contenant 0,9% d'OGM sera considérée comme sans OGM (quelle mystification !).

Mais ce seuil révèle implicitement l'existence d'une dissémination des plantes génétiquement modifiée (toujours minimisée par le lobby OGM et pourtant bien réelle, lire agriculteurs bio en colère).

Enfin, pour clore, très momentanément, le sujet, revenons sur l'action du Député Chassaing qui s'est battu en vain pour faire interdire les cultures OGM dans les zones d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) afin de garantir la non contamination dans ces zones agricoles. Son amendement a été balayé au Sénat.

A contrario les députés et sénateurs ont gardé une disposition inapplicable :

Les parcs nationaux et les parcs naturels régionaux peuvent exclure la culture d'organismes génétiquement modifiés sur tout ou partie de leur territoire, sous réserve que cette possibilité soit prévue dans leur charte, avec l'accord unanime des exploitants agricoles concernés.

Patrick THIERY

P.S. : cherchez bien dans le texte (disponible sur le site de Picardie Nature) une quelconque allusion aux semenciers et autres firmes telles Monsanto, Bayer, etc... et à leur responsabilité, je n'en n'ai pas trouvé. Pourtant ils sont les inventeurs de produits susceptibles d'avoir des impacts sur l'environnement et la santé humaine !

philanthropie : amour de l'humanité, désintéressement

pour en savoir plus, un site de veille citoyenne sur les OGM : www.infogm.org

Agriculteur bio en colère

En 2004, Enric sème deux lignes de maïs, avec une semence achetée à Pioneer (un sac de 50000 grains de la variété PR 34N43) pour faire de la polenta. Il avait dû choisir cette variété car l'équivalent en bio n'existe pas. Un certificat garantit cependant que cette semence est « libre d'OGM ». Il prend même le soin, avant semis, de faire analyser les semences par le conseil catalan de la production en agriculture écologique (CCPAE), qui trouve zéro OGM.

Il récolte fin 2004, et en 2005, il resème 3000 m² de maïs, avec la même semence qui restait du sac. Le CCPAE, revenu faire un échantillonnage, détecte 12,6% de contamination par des OGM. Enric stoppe alors la récolte et informe le Darp (ministère catalan de l'agriculture), qui à l'époque affirmait qu'il n'y avait aucune contamination en Catalogne. Le responsable des OGM au Darp, Xavier Ferré, vient alors en personne prendre des échantillons. Résultats : les

échantillons sont positifs sur quelques plantes (feuilles et tiges) et grains. Sa conclusion : la semence de l'année deux était contaminée. En effet, si la fleur est fécondée par un pollen GM pendant l'année de culture, alors le grain le sera aussi, mais pas la tige ni les feuilles. Le Darp suggère alors à Enric d'écouler sa production dans la filière classique. Mais la Unio de pageses, syndicat auquel appartient Enric, insiste alors pour que les résultats soient rendus publics, ce qui est fait en février 2006, en brûlant publiquement la récolte.

Alors, semence contaminée ou contamination par les autres cultures ? La seule explication plausible est que des grains contaminés, venus d'ailleurs, sont arrivés dans le champ avant ou au moment du semis. Enric explique : "Ici souffle la tramontane. Par grand vent, mon champ se recouvre de débris de récolte des champs voisins, transgéniques, situés à 80 ou 100 m de ma ferme.

J'ai même vu des épis entiers arrivés là". Si de nombreuses recherches ont lieu sur les distances parcourues par le pollen du maïs, aucune, à notre connaissance, n'avait mis à jour le "transport de grains entiers" par le vent !

Ce cas s'ajoute aux six autres cas de contamination génétique de cultures écologiques et conventionnelles révélés en 2006 par l'Assemblea Pagesa, Plataforma Transgénics Fora ! et Greenpeace dans un rapport commun [2]. Nouveaux cas en 2007 : c'est cette fois-ci le Centre de Conservation de la Biodiversité Cultivée de Manresa (ESPORUS) qui révèle la contamination d'une variété locale de maïs, baptisée "del queixal", par du Bt176 à hauteur de 5,6% [3]. Et en mai 2007, 30 de 40 échantillons d'alimentation animale "bio" sont aussi positifs !

Source : www.infogm.org

Pour une mobilisation du bénévolat et une collaboration efficace salariés-bénévoles

La force, l'intérêt, la fonction d'une structure associative comme la notre réside bien dans cette capacité à mobiliser des citoyens-bénévoles dans des champs d'actions et des modalités très divers. Cette mobilisation apporte beaucoup à l'association mais également à la collectivité pour toutes les actions d'intérêt général que nous menons. En retour elle permet à chacun de trouver et tisser des liens sociaux, de développer une expérience, inexistante au départ ou de valoriser, en dehors du cadre professionnel des compétences, en les mettant à la disposition d'une œuvre utile.

Dans l'histoire de notre association (38ème année d'existence), un élément important a émergé depuis une dizaine d'année, il s'agit de la mobilisation du bénévolat pour des activités animées par des salariés.

Dans ce numéro un peu spécial, vous trouverez un descriptif synthétique d'activités structurantes pour l'association, dans lesquelles chacun d'entre vous peut apporter une aide. Vous constaterez que nous cherchons à intégrer tout à tour, des adhérents sans qualification particulière au départ, ou au contraire ayant des compétences précises, disponibles régulièrement au occasionnellement, proche de notre siège social ou au contraire répartis sur l'ensemble de la région. Le choix pour faire sa place au sein de l'association et acquérir une expérience de militant, toujours enrichissante, ne manque pas. N'ayez aucune hésitation à nous contacter.

En complément de ces activités structurées pour lesquelles la demande de participation est assez précise, vous trouverez à la fin de ce n° un questionnaire visant à mobiliser des compétences susceptibles de nous aider régulièrement ou ponctuellement dans le fonctionnement de l'association.

Animations Nature

Descriptif synthétique de l'activité :

Animer des sorties, des points d'observations, des conférences. Tenir des stands lors de manifestations avec pour supports des expositions et des activités d'animation faciles à relayer auprès du grand public.

Participer à la vente de produits au bénéfice de l'association. Animer aux côtés de l'animatrice des sorties auprès du grand public ou des scolaires lors de demandes ponctuelles. Contribuer à l'actualisation des expositions de l'association.

Disponibilité requise :

essentiellement les week-end et fériés pour les manifestations proposées au calendrier des sorties, parfois en semaine auprès des scolaires.

Compétences requises :

Sens du contact, connaissances naturalistes et pédagogie pour proposer des sorties, des expositions.

Réunion, encadrement, parrainage, formation prévue ou envisagée :

Possibilité de formation à l'encadrement des groupes ainsi qu'aux premiers secours

Localisation souhaitable du bénévole :

Sur l'ensemble de la Picardie voire Seine maritime ou Pas de Calais pour les manifestations sur le littoral.

Noms et coordonnées des référents :

Michèle Roussel, Animatrice Nature 06 78 10 93 46
michele.roussel@picardie-nature.org

Dates à venir :

Propositions d'animations pour le calendrier des sorties 100% gratuites, à communiquer avant le 28 juin 2008
Bénévoles sur stands et salons (Agora en septembre à Amiens, Salon de protection animale 3, 4, 5 octobre à Mers-les-bains).

Pour toute information sur les diverses expositions disponibles à l'association, contacter Michèle Roussel.

Le Centre de Sauvegarde Faune sauvage

Descriptif synthétique de l'activité :

Le centre recueille des animaux issus de la faune sauvage (autochtone) trouvés en situation de détresse (blessure, maladie ...). Il dispose de toutes les autorisations requises pour la détention temporaire et le transport de ces espèces. Il regroupe des compétences et développe sur la commune de Caix dans la Somme des infrastructures nécessaires à l'accueil, aux soins, à la rééducation ou à l'élevage, à la réadaptation ou à l'émancipation avant relâcher. Des opérations ponctuelles de sensibilisation sont menées à l'occasion de relâchers, de formations, d'information en milieu scolaire ou de manifestations grand public.

Age minimum requis : 16 ans.

Pas de possibilité d'hébergement sur place.

Acheminement des oiseaux blessés jusque ou en direction du centre de sauvegarde

Vous intégrez un réseau de convoyeurs volontaires. Le responsable du centre vous sollicite quand un animal ne peut être acheminé par son découvreur jusqu'au centre de sauvegarde. Selon votre disponibilité, vos trajets professionnels ou votre lieu de résidence vous réalisez tout ou partie de son transport (toute l'année, où que vous soyez en Picardie ou les départements limitrophes)

Conditions : moyen de transport et moyens de communication tel, mobile, adresse mail... Remplir la fiche d'inscription et de renseignement "comment devenir correspondant du centre"

Construction/entretien des installations

(Action phare: toutes les installations doivent être opérationnelle cette année) montage de volières, pose de clôtures et de filets, tontes, tailles et plantation, petits travaux de terrassement, maçonnerie, menuiserie, charpente, couverture, soudure, peinture, électricité, plomberie et bricolage divers...(chantier permanent du lundi au vendredi de 9h00 à 17h... En dehors des horaires et le WE se renseigner auprès de Stéphane SOYEZ.

Conditions : ne pas hésiter à prendre sa caisse à outil !

Entretien des animaux

vous assistez le soigneur en début et/ou en fin de journée au nourrissage et aux soins. (activité réservée aux personnes impliquées dans la construction et l'entretien du centre. Nécessaire aux personnes souhaitant assurer les permanences de WE et les remplacements durant les congés des salariés).

Conditions : pas de phobies poils, plumes, sang...

Permanence de Week-End (toute l'année)

Deux 1/2j de permanence sur le centre (nourrissage, soins, entretien, accueil, gestion des convoyages) et deux 1/2j

d'astreinte téléphonique (une fois nourrissage et soins réalisés, une présence physique sur le centre n'est plus utile. Vous restez néanmoins joignable pour la prise en charge et la gestion des éventuels requêtes, convoyages, accueils, passage chez le vétérinaire.... par transfert d'appels ou sur le mobile du centre.

Conditions : expériences répétées du point précédent. (+participation aux stages, souhaitée)

Renforcement des équipes de soigneurs

A définir en fonctions des congés des salariés

Animation

Construction d'outils pédagogiques, de plaquettes, d'expos autour de l'oiseau, de la protection de la faune sauvage, des activités de soins, des comportements et des règles de sécurité en matière de recueils, etc... Aucune condition sauf accepter de se retrouver au centre un soir ou deux par mois (merci aux enseignants et au fondus de communication qui voudront bien faire profiter de leur compétences)

Formation

Manipulation, nourrissage, soins... à Caix (sur horaire du salarié et en association avec les activités de construction du centre). Stage (législation, méthodologie de recueil, transport, contention et premiers soins) initiation et remise à niveau sur 2 jours par l'Union Française des Centre de Sauvegarde à Armeaux (89) en décembre 2008.

Stage initiation et perfectionnement (Accueil, gestion et traitement des oiseaux mazoutés) UFCS/ENV Nantes 2008 (2j. dates non communiquées)

Stage perfectionnement (Chirurgie et contention, session commune vétérinaires et soigneurs) Caix septembre 2008 (à l'étude en fonction du nombre de personnes intéressées)

Renseignements et réservations : Stéphane SOYEZ

localisation souhaitable du bénévole : préférable 30km au plus autour de Caix pour les permanences et astreintes de WE. Ensemble du territoire picard pour le reste.

Convoyeurs : urgence dans le 60 (via Beauvais ou Compiègne par exemple) et entre 60 et 80

Calendrier d'intervention : en semaine (spécifié ci-dessus).

Noms et coordonnées des référents :

Stéphane SOYEZ, tél. 03.22.87, port.06.88.12.92.68 stephane.soyez@picardie-nature.org

Christophe HOSTEN tél.06 82 11 45 73
christophe.hosten@picardie-nature.org

Les WE et fin de journée : (départ d'équipes de bénévoles depuis Amiens selon météo et disponibilité : contacter Christophe HOSTEN).

ATTENTION : pour les deux activités "surveillance estivale de la colonie de Phoques" et "animation du point d'observation", le planning 2008 est déjà établi (comme tous les ans, les candidatures des surveillants sont retenues en mars-avril). Malgré tout si vous souhaitez connaître ces activités, en prévision d'une participation à l'automne ou l'an prochain, vous pouvez contacter Laetitia DUPUIS.

Surveillance estivale des phoques de la baie de Somme

Descriptif de l'activité :

Mise en place de zones tampons avec présence de surveillants entre les reposoirs de phoques à marée basse et les accès en baie de Somme utilisés par les touristes, ceci dans un but de protection de la colonie.

Disponibilité requise : minimum une semaine entre la mi-juin et la mi-septembre

Compétences requises :

- savoir observer (jumelles, longue-vue) et dénombrer ;
- savoir suivre un protocole ;
- savoir s'exprimer clairement ;
- être diplomate et posé ;
- être responsable (de soi-même et du matériel mis à disposition) ;

- avoir une bonne condition physique (plusieurs heures de marche) ;
- aucune formation particulière n'est nécessaire

Réunion, encadrement, parrainage, formation prévue ou envisagée : information par e-mail plus formation de 2h30 à l'arrivée le samedi

Localisation souhaitable du bénévole : peu importe, les bénévoles sont logés et nourris sur le site

Noms et coordonnées des référents :

DUPUIS Laëtitia – chargée de mission phoques – laetitia.dupuis@picardie-nature.org. Port.06 08 83 44 99
 DELCOURT Régis – pilote du pôle mammifères marins
 06 77 64 87 62



Animations des points d'observation, des sorties et de l'exposition phoques

Descriptif de l'activité :

Ces animations sont mises en place tout le long de l'année. Une grande majorité est organisée durant la période estivale.

Disponibilité requise :

en période estivale: minimum une semaine entre la mi-juin et la mi-septembre;
 hors période estivale: disponibilité à la journée.

Compétences requises :

- savoir observer (jumelles, longue-vue) et dénombrer ;
- savoir s'exprimer clairement ;
- savoir s'exprimer devant un groupe de personnes (jusqu'à 25 en même temps) ;
- être poli, courtois et accueillant ;
- être responsable (de soi-même et du matériel mis à disposition) ;
- il est souhaitable mais non nécessaire d'avoir une formation à l'animation (BAFA, BAPAAAT, BPJEPS, BASE,

BEATEP, BEES, BTS GPN animation)

AFPS (formation 1er secours) fortement recommandée.

Formation :

réalisée « sur le tas » au cours d'un guidage par un autre animateur nature. Information par e-mail, formation de 2h30 à leur arrivée le samedi pour les personnes participant l'été.

Localisation souhaitable du bénévole :

- en période estivale : peu importe, les bénévoles sont logés et nourris sur le site
- hors période estivale : Picardie.

Noms et coordonnées des référents :

DUPUIS Laëtitia – chargée de mission phoques – laetitia.dupuis@picardie-nature.org
 Port.06 08 83 44 99
 DELCOURT Régis – pilote du pôle mammifères marins
 Port.06 77 64 87 62

Annexe phoques du Centre de sauvegarde de la faune sauvage

Descriptif de l'activité :

Prise en charge des phoques échoués vivants. Cette activité est pour le moment saisonnière mais un projet de construction d'une base inter-régionale amènera une possibilité d'accueil continue sur l'année.

Disponibilité requise : minimum une semaine

Compétences requises :

- être dynamique et patient ;
- avoir un bon contact avec les animaux ;
- savoir suivre un protocole ;
- être responsable (de soi-même et du matériel mis à disposition) ;
- il est souhaitable mais non nécessaire d'avoir une formation aux soins animaliers (vétérinaire ou soigneur animalier) ou une formation médicale ou paramédicale

(infirmier, médecin, pharmacien...)

- avoir des notions de bricolage !

Encadrement, parrainage, formation prévue ou envisagée : information par e-mail et formation à l'arrivée le samedi

Localisation souhaitable du bénévole : peu importe, les bénévoles sont logés et nourris sur le site

Noms et coordonnées des référents :

DUPUIS Laëtitia – chargée de mission phoques – laetitia.dupuis@picardie-nature.org

Port.06 08 83 44 99

DELCOURT Régis – pilote du pôle mammifères marins
Port 06 77 64 87 62

Suivi de la population de phoques de la Baie de Somme

Descriptif synthétique de l'activité :

comptages décennaux (3 par mois) pour le dénombrement des effectifs et la détermination des espèces de phoques présentent en baie de Somme.

Disponibilité requise :

à la journée; les bénévoles sont prévenus par e-mails quelques jours avant.

Compétences requises :

- savoir observer (jumelles, longue-vue) et dénombrer ;
- savoir suivre un protocole ;
- savoir s'exprimer clairement ;
- être diplomate et posé ;
- être responsable (de soi-même et du matériel mis à disposition) ;
- avoir une bonne condition physique (plusieurs heures

de marche) ;

aucune formation particulière n'est nécessaire

- permis mer souhaitable

- savoir utiliser un appareil photo

Réunion, encadrement, parrainage, formation prévue ou envisagée : formation lors d'un comptage ou via la surveillance estivale

Localisation souhaitable du bénévole : Picardie

Noms et coordonnées des référents :

DUPUIS Laëtitia – chargée de mission phoques – laetitia.dupuis@picardie-nature.org Port.06 08 83 44 99

DELCOURT Régis – pilote du pôle mammifères marins
Port 06 77 64 87 62

Action de protection des busards

Descriptif synthétique de l'activité :

surveillance et protection des nichées de busards (Cendré et St-Martin) qui nichent au sol, dans les céréales, et peuvent être détruits involontairement lors des fenaisons et moissons.

Disponibilité requise :

avoir un peu de temps libre le soir et/ou en WE d'avril à juillet (période de pointe : fin juin !)

Compétences requises : être patient

Formation / encadrement

participer aux sorties d'initiation ou à la carte sur demande

Localisation souhaitable du bénévole : Picardie

Nom et coordonnées du référent :

Bernard Couvreur - 06 32 50 06 65 - b.couvreur@free.fr

Suite page 11 ...

Dossier : opérations de protection des amphibiens dans l'Oise et Somme

En France, les deux tiers des zones humides ont disparu depuis le début du siècle. Les batraciens ou amphibiens ont un besoin vital de ces milieux pour s'y reproduire. Mais la disparition des sites de reproduction n'est pas la seule atteinte portée aux populations. Toutes les espèces d'amphibiens sont aujourd'hui menacées dans notre pays parce qu'elles souffrent également de l'usage des pesticides en agriculture et de destruction directe au cours de leur migration de reproduction.

Ces animaux ont la particularité de partager leur vie entre des phases terrestres et des phases aquatiques (amphibien signifie à double vie). La plupart des espèces sont terrestres et ne rejoignent les mares qu'au moment de la reproduction. Qu'ils soient à l'état adulte ou à l'état larvaire (têtards pour les grenouilles et crapauds), ils jouent un rôle dans la nature (consommation de mollusques, d'insectes, épuration de l'eau par ingestion de déchets végétaux et animaux, source de nourriture pour des prédateurs, etc.).

Le phénomène de migration

Tous les ans, en février-mars des milliers de batraciens périssent sur les routes de Picardie au cours de leur migration de reproduction vers les zones humides. Une évaluation réalisée en mars 2001 par notre association sur la commune de Cottenchy (Bois Magneux) près d'Amiens a montré que sur 905 animaux contrôlés, 34% étaient victimes du trafic routier. A Choisy au Bac, autre site retenu pour l'installation d'un dispositif de protection, le trafic routier est bien plus dense. Aucune évaluation du taux de mortalité n'a été effectuée avant la première opération en 2007, mais le renouvellement de l'opération au cours des prochaines années mettra certainement en évidence l'impact positif du dispositif.

Le dispositif de protection

Le procédé utilisé est simple, il consiste à retenir les batraciens par une barrière, à les recueillir puis à les déposer de l'autre côté de la route. Le matériel utilisé est constitué d'une bande de plastique noir de 40 cm de haut tendue par des piquets et de seaux disposés au pied de cet obstacle dans lesquels tomberont les animaux. Les seaux sont alors relevés chaque soir et chaque matin durant toute la période de migration. Cette opération, simple en apparence, se révèle délicate car le dispositif ne doit, en aucun cas, se transformer en piège (si le recueil n'est pas assuré par exemple). Pour être efficace l'opération doit viser, à terme, à identifier les couloirs de migrations les plus remarquables ainsi que les sites de ponte. L'objectif restant de réduire le caractère meurtrier de la route, par l'installation de crapauducs ou en modifiant la migration par la création de mares de substitution.

Indéniablement cette activité revêt un intérêt pédagogique en rendant visible une faune méconnue voire mal aimée et un phénomène de migration nocturne parfois spectaculaire. C'est aussi pour nous un moyen de montrer aux pouvoirs publics, chiffres à l'appui, l'atteinte à la biodiversité que peut constituer la construction d'une route et le trafic routier. Depuis maintenant 2 ans (5 ans dans la Somme), l'association Picardie Nature anime directement et en collaboration avec l'association Sauvegarde et Nature du Plessis-Brion et le PNR Oise – Pays de France, 4 opérations de protection d'amphibiens. Cette page spéciale est destinée à dresser un bilan de notre mobilisation en février-mars ainsi que d'envisager le développement dans les prochaines années.



Dossier : opérations de protection des amphibiens dans l'Oise et Somme

Site : RD 66, commune de Choisy-au-Bac

Date d'installation du dispositif le 20 février

Date de retrait du dispositif le 31 mars

Longueur du dispositif : 200 mètres

Nombre de bénévoles mobilisés : installation du dispositif : 9 , relevé : 3

Espèces recueillies : crapauds communs et grenouilles rousses

Nombre total d'animaux recueillis : 445 crapauds et 25 grenouilles rousses
Nombre maximum d'animaux recueillis en une soirée : 135 le 25 février

Articles dans la presse : 2 (Courrier Picard et Parisien)

Les points forts de cette opération en 2008 : le nombre d'animaux recueillis a plus que doublé (167 en 2007 et 445 en 2008), encourageant. L'installation du dispositif dans un champ a amélioré la sécurité des ramasseurs en les éloignant d'une route à grande circulation.

Les points à améliorer pour 2009 : augmenter la longueur du barrage et la mobilisation du bénévolat.

Impressions sur l'opération : très intéressante et encourageante car sans ce barrage, les voitures auraient enco-

re fait un carnage. Cette chaussée est relativement récente (7 ans) et a été prolongée en 2007 par une rocade traversant un massif forestier. Le site revêt donc un intérêt particulier dans la mesure où la connaissance du phénomène de migration pourrait nous permettre d'exiger des mesures compensatoires, la route étant en léger surplomb par rapport aux terrains traversés.

Remerciements à tous les bénévoles sensibilisés par cette cause, et à l'agriculteur de Choisy-au-Bac qui nous permet de mettre notre bâche et nos seaux dans son champ déjà en culture.

Contact : association Sauvegarde et Nature du Plessis-Brion, M. Yves TROCME, tél.pers.03.44.76.19.01 et Mme EUDEL-LE, Tél.pers.03.44.76.07.88



Site : RD 17 et 17E, commune de Gouvieux

Installation du dispositif le 2 février

Date de retrait du dispositif le 20 mars

Longueur des dispositifs

Site 1 (croisement d17 et d17e) : 70 mètres

Site 2 (face au hangar agricole) : 50 mètres

Nombre de bénévoles mobilisés : 15

Espèces recueillies : crapaud commun et grenouille agile
Nombre maximum d'animaux recueillis en une matinée : 39

Articles dans la presse : 3 et mention dans le bulletin municipal de Gouvieux

Les points forts de cette opération en 2008 : de 40 animaux sauvés en 2007, nous sommes passés à 176 et nous en sommes très fiers. Nous espérons que cette croissance sera exponentielle et atteindra rapidement le millier d'animaux sauvés.

Projets pour 2009 :

Équiper le 3ème point de migration identifié en 2007

Allonger le dispositif du site 2 en amont et en aval pour le porter à 80 mètres

Préparer un diaporama et le tester dans une ou deux écoles où nous avons des institutrices amies

Contacteur le propriétaire du château situé en face du point de migration restant à équiper pour vérifier l'état de la mare résiduelle dans le parc.

Poursuivre la collaboration avec le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France (mise à disposition de bâches spécifiques, très facile à poser)

Remerciements aux bénévoles et à Jean-Luc HERCENT du PNR Oise-Pays de France.

Contact : Françoise JOUVE, tél. pers.03.44.57.36.55, mail : jouve.francoise@neuf.fr

NDLR : dès la fin de la première opération en mars 2007, au résultat pourtant décourageant, Françoise JOUVE, animatrice dynamique du groupe de bénévoles, cherchait déjà, avec pertinence, à identifier les passages et les lieux de ponte potentiels pour mieux cerner les menaces pesant sur cette faune.

Dossier : opérations de protection des amphibiens dans l'Oise et Somme

Site : la coulée verte, commune de Loeuilly

Date d'installation du dispositif le 17 février
 Date de retrait du dispositif le 29 mars
 Longueur du dispositif : environ 150m
 Nombre de bénévoles mobilisés : 10 personnes pour l'installation, 4 réguliers pour les relevés

Espèces recueillies : crapaud commun, triton palmé, triton crêté, grenouille rousse, crapaud accoucheur
 Nombre total d'animaux recueillis : 740 crapauds communs, 71 tritons palmés, 25 triton crêtés, 1 grenouille rousse, 1 crapaud accoucheur
 Nombre maximum d'animaux recueillis en une soirée : 65 le 12 mars

Articles dans la presse : annonce de l'opération dans les pages locales du Courrier Picard et de l'Union

Les points forts de cette opération en 2008 : redécouverte du crapaud accoucheur (présent à environ 600 mètres dans la commune) après une interruption pendant 3 ans.

Les points à améliorer pour 2009 : l'organisation de sorties publiques, en particulier à destination des jeunes est rendue difficile depuis 3 ans en raison des variations de températures. Plutôt que de proposer longtemps à l'avance des dates, nous organiserons « au pied levé » des animations en fonction des prévisions météo.



Projets pour 2009 : La récupération des bâches utilisées jusqu'à présent au bois Magneux devrait nous permettre d'augmenter la longueur du dispositif et découvrir, peut-être une population de Triton crêté plus importante encore le long de la coulée verte.

Remerciement à M. Bleyaert, Président de la Communauté de Communes du canton de Conty qui nous autorise depuis 5 ans à installer le dispositif sur la coulée verte

Contact : Patrick THIERY, Vice-président de Picardie Nature, tél. pers.03.22.38.07.33

Site : Bois Magneux, RD 116, commune de Cottenchy

Date d'installation du dispositif le 16 février
 Date de retrait du dispositif le 28 mars
 Longueur du dispositif : 400 mètres (contre 500 les années précédentes)
 Nombre de bénévoles mobilisés : une trentaine

Espèces recueillies : crapaud commun, grenouille rousse, triton palmé
 Nombre total d'animaux recueillis : 9725
 Nombre maximum d'animaux recueillis en une soirée : 649

Articles dans la presse : annonce de l'opération dans le JDA, mensuel d'Amiens Métropole, reportage sur France 3 Picardie

Les points forts de cette opération en 2008 : une animation conjointe Picardie nature – En Savoir Plus et

l'utilisation d'un site interactif créé par un bénévole pour faciliter l'inscription des ramasseurs

Impressions sur l'opération : bonne organisation grâce au site interactif, bonne participation du bénévolat sur l'ensemble de la période.

Projets pour 2009 : L'opération prend fin sous cette forme, c'est-à-dire l'installation d'un dispositif temporaire et la mobilisation de bénévoles pendant plus d'un mois. Le site va bénéficier de l'installation de 4 tunnels sous la route, complétés par une barrière permanente dans le bois Magneux (voir article le 1er crapauduc en Picardie).

Remerciements : à tous les bénévoles qui ont participé à l'opération depuis 2003 sur ce site.

Dossier : opérations de protection des amphibiens dans l'Oise et Somme

Le 1er crapauduc de Picardie

Après 8 ans d'étude et de mobilisation de dizaines de bénévoles emmenés par Sébastien Legris, l'un de nos salariés, le chantier du 1er crapauduc en Picardie s'est ouvert. Les premiers coups de pelleuse ont été donnés le avril, après quelques visites de repérage en compagnie de techniciens du Conseil Général de la Somme (ex DDE) et de l'entreprise STAG, retenue après appel d'offre. Le chantier s'est déroulé sans mauvaise surprise sur le terrain. Il a néanmoins été nécessaire de modifier la localisation d'un passage compte tenu de la configuration d'un talus. Sébastien Legris a suivi le chantier qui n'aura duré que 3 semaines. Les buses de section carrée, donc à fond plat sont constituées d'un béton lisse (idéale pour les déplacements des amphibiens).

Cette première phase est sous maîtrise d'œuvre du Conseil Général de la Somme. La seconde consiste en l'installation d'un barrage permanent se raccordant aux entrées des tunnel. Elle sera entreprise par Picardie Nature et prendra la forme de chantiers nature pour lesquels nous solliciterons le lycée agricole du Paraclet, comme depuis deux ans et bien entendu toutes les bonnes volontés (voir dates).

Pour ces raisons nous attendons que le dispositif soit achevé pour envisager une inauguration avec l'ensemble des partenaires qui ont participé au projet depuis l'installation du premier dispositif temporaire (Amiens Métropole, DIREN-Picardie, Conseil Général de la Somme, FEDER, Lycée agricole du Paraclet, école de garde-pêche de l'ONEMA).

Mais le moment le plus fort sera certainement le suivi de la migration, l'an prochain en février mars pour vérifier l'efficacité de ce dispositif innovant.



Chantier nature pour l'installation des couloirs et barrières dans le bois Magneux samedi 5 juillet et samedi 19 juillet
(inscription obligatoire auprès de Sébastien Legris)

Il s'agit de tracer un couloir matérialisé par un barrage infranchissable pour les amphibiens afin de les diriger vers les 4 passages souterrains. Au cours de ces chantiers les bénévoles assembleront les planches et les poseront dans le bois avec une attention particulière pour les entrées de tunnels.

Rendez-vous à 9h30 sur le parking du bois Magneux, face au lycée agricole du Paraclet. Durée, la journée
Outillage utile : visseuse ou perceuse sur batterie, scie à bois, masse, pioche, bêche et pelle, brouette.

Pour ce chantier nous recherchons un groupe électrogène portatif, si vous pouvez nous aider, contacter Sébastien Legris.

Renseignements : Sébastien Legris 03.22.97.97.87 mail sebastien.legris@picardie-nature.org

Un dispositif temporaire de protection d'amphibiens dans votre commune, pourquoi pas ?

Fort de ces expériences et des résultats obtenus, Picardie Nature entend promouvoir d'autres opérations de protection d'amphibiens au cours de leur migration de reproduction sur d'autres sites en Picardie. Mais attention, si l'opération semble simple, dans son principe, elle exige rigueur et moyens humains, dans un contexte réglementaire qui nécessite des autorisations (transport d'espèces protégées, autorisation d'implantation du dispositif) et un respect de règles de sécurité.

Une telle opération revêt souvent plusieurs intérêts : scientifique par l'identification précise des espèces recueillies, pédagogique, surtout si l'organisation d'animations est possible et enfin en matière d'aménagement du territoire pour apporter des mesures correctives à l'impact négatif du trafic routier.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de votre projet.

Contacts : Sébastien Legris 03.22.97.97.87 mail sebastien.legris@picardie-nature.org

Patrick Thiéry, tél. 03.22.38.07.33 après 19h



Vigilance Environnement et développement Durable en Picardie

Rappel des objectifs généraux de ce pôle associatif :

Il s'agit de Contribuer à :

- Une meilleure prise en compte de l'environnement dans les décisions prises en matière d'aménagement de l'espace et autres politiques publiques
- Faire valoir des points de vue et avis techniques alternatifs dans les politiques environnementales publiques
- Assurer la représentation de la société civile, en particulier les associations de protection de la nature qui ont une place dans de nombreuses instances de concertation
- Un meilleur respect de la réglementation en matière d'environnement
- Mobiliser les citoyens (en particulier les membres de l'association) autour des thèmes liés à l'environnement de façon à obtenir une participation active et tenter d'emmener dans l'action d'autres associations oeuvrant dans le domaine.

Voici une présentation de diverses activités dans lesquelles vous pouvez vous impliquer et nous aider :

Commission Locales d'information et de surveillance (CLIS) ou Commission Locales d'information et de concertation (CLIC)

Les Comités Locaux d'Information et de Surveillance (CLIS) : leur rôle est d'informer le public des problèmes posés par la gestion des déchets en ce qui concerne la santé humaine et l'environnement. Ce sont surtout les centres d'enfouissement des déchets qui sont concernés.

Les Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) : leur rôle est d'informer le public des problèmes posés par les risques technologiques générés par les établissements classés « AS » (autorisation avec servitudes). et dont le périmètre d'exposition au risque touche des tiers. Ils sont également associés tout au long de l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).

Disponibilité requise : semaine, heures de bureau...

Compétences requises :

connaissances et intérêt pour les déchets, les risques industriels... possibilité d'être formé. Les CLIC et les CLIS

sont des structures créées justement pour que tous les citoyens puissent poser des questions et émettre des avis.

Réunion, encadrement, parrainage, formation prévue ou envisagée :

à la demande nous pouvons organiser des formations sur les CLIC, CLIS, les risques industriels, la gestion des déchets... les personnes qui souhaitent participer seront conseillées et accompagnées par le chargé de mission développement durable.

Localisation souhaitable du bénévole :

à proximité du lieu où se trouve les CLIC et CLIS souvent les zones industrielles, les communes possédant un centre de traitement ou d'enfouissement de déchets

Noms et coordonnées des référents :

Franck Minette : chargé de mission développement durable- franck.minette@picardie-nature.org
port.06.33.88.87.51

Le conseil d'administration et le bureau de PICARDIE NATURE en 2008

Président : Christophe HOSTEN, Vice-présidents : Régis DELCOURT, Laurent GAVORY, Gérard POIRIER, Patrick THIERY, Trésorier : Sébastien MAILLIER, Secrétaire : Bernard COUVREUR.

Autres membres du CA : Frédéric BLIN, Michèle DELVIGNE, Thibaud DAUMAL, Bernard GUYOT, Guillaume HOUDANT, François MERANGER, William MATHOT (Président de la Section Oise de Picardie Nature).

Conseils de Développement

Descriptif synthétique de l'activité :

Le conseil de développement est une instance qui permet d'associer les acteurs socio-économiques, environnementaux, d'un pays ou d'une agglomération à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet de territoire. Il est associé à l'élaboration et au suivi de la charte de développement d'un pays, et est consulté sur l'élaboration d'un projet d'agglomération.

Disponibilité requise : réunions en semaine

Réunion, encadrement, parrainage, formation prévue ou envisagée : chaque personne désirant participer à un comité sera suivie, conseillée et accompagnée par le

chargé de mission développement durable.

Nous pourrions aussi organiser des rencontres entre les personnes qui participent à ces comités pour qu'elles échangent leurs expériences, leurs idées...

Localisation souhaitable du bénévole :

il est préférable que le bénévole habite sur le territoire concerné par le comité de développement, mais ce n'est pas une obligation.

Noms et coordonnées des référents :

Franck Minette - chargé de mission développement durable- franck.minette@picardie-nature.org
port. 06.33.88.87.51

Revue de presse et veille médiatique

Descriptif synthétique de l'activité :

lire, consulter les journaux, magazines de presse locales ou nationales et/ou les revues, bulletins, lettre d'information des différents acteurs locaux (collectivités, associations...), publications légales. Proposer des réactions de l'association à des articles parus dans la presse locale. Le but est de pouvoir réagir rapidement à l'actualité sur l'environnement dans la région Picardie et sur les grands projets nationaux et de suivre les annonces d'enquêtes publiques. Les articles (originaux si possible) et enquêtes publiques seront envoyés au siège de Picardie Nature à Amiens.

Disponibilité requise :

lire un quotidien local et/ou d'autres magazines ou jour-

naux locaux, la semaine et le WE.

Compétences requises :

aucune pour la sélection d'articles touchant à l'environnement capacités rédactionnelles souhaitées pour les propositions d'articles

Localisation souhaitable du bénévole : dans toute la région Picardie

Noms et coordonnées des référents :

Franck Minette -chargé de mission développement durable- franck.minette@picardie-nature.org
port .06.33.88.87.51

Consultations des dossiers d'enquêtes publiques

Lors des projets ayant un impact sur les milieux naturels (projets éoliens, réseau de transport, projets agricoles, industriels soumis à autorisation.

Descriptif synthétique de l'activité :

se rendre dans les mairies où ont lieu les enquêtes publiques et consulter les dossiers notamment l'étude d'impact sur l'environnement. Le but est de pouvoir faire des remarques sur le projet au commissaire enquêteur.

Disponibilité requise : semaine, et WE suivant les heures d'ouverture des mairies.

Réunion, encadrement, parrainage, formation prévue

ou envisagée : les personnes seront suivies et encadrées par le chargée de mission développement durable.

Si elles le souhaitent nous pourrions les informer du cadre réglementaire des enquêtes publiques, du projet, de ce qu'elles doivent regarder dans les dossiers.

Formation groupée, diffusion de documents...

Localisation souhaitable du bénévole :

sur l'ensemble de la région Picardie.

Noms et coordonnées des référents :

Franck Minette -chargé de mission développement durable- franck.minette@picardie-nature.org
port. 06.33.88.87.51

Atelier droit de l'environnement

Descriptif synthétique de l'activité :

L'action juridique est un moyen d'agir pour préserver l'environnement, parfois très efficace quand les autres voies de recours sont inopérantes.

L'atelier vise à mobiliser des bénévoles souhaitant participer à tout ou partie d'une action contentieuse : recherche documentaire, rédaction de courriers, suivi de dossiers...

Disponibilité requise :

2 réunions mensuelles en fin de journée et échanges par mails ou téléphone
démarches auprès des greffes des tribunaux ou représentation de l'association aux audiences, en semaine

Compétences requises :

Toute personne intéressée par ce moyen d'action peut s'impliquer et acquérir, progressivement de l'expérience. Cet atelier sera également ouvert à tout étudiant en Droit.

Réunion, encadrement, parrainage, formation prévue

ou envisagée : formation sur le droit de l'environnement et les démarches administratives.

Réunion bimensuelle, encadrement par des salariés, des administrateurs et bénévoles.

Localisation souhaitable du bénévole :

De préférence Amiens et ses environs ou à proximité des différentes juridictions de la Région (Amiens, Abbeville, Péronne, Laon, St Quentin, Soissons, Compiègne, Beauvais, Senlis)

Noms et coordonnées des référents :

Franck Minette - chargé de mission développement durable- franck.minette@picardie-nature.org
port.06.33.88.87.51

Patrick Thiery, référent Pôle Vigilance À siège de l'association

Participation à des projets structurants en matière d'aménagement du Territoire et de développement durable

Exemples de projets structurants :

le projet de canal Seine Nord Europe, les OGM, les pesticides, la révision des Schéma Directeurs d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE), Parc Naturel Régional de Picardie Maritime...

Descriptif synthétique de l'activité :

être présent à des réunions, faire des courriers, chercher et faire circuler les informations.

disponibilité requise :

Plutôt en semaine, et WE suivant les heures d'ouverture des mairies.

réunion, encadrement, parrainage, formation prévue

ou envisagée : les personnes seront suivies et encadrées

par le chargée de mission développement durable, des administrateurs. Si elles le souhaitent nous pourrons les informer du cadre réglementaire des projets, les démarches administratives, des conseils sur les parties techniques...

Localisation souhaitable du bénévole :

Sur l'ensemble de la région Picardie.

Noms et coordonnées des référents :

Franck Minette - chargé de mission développement durable- franck.minette@picardie-nature.org
port .06.33.88.87.51

Les réseaux naturalistes

Descriptif synthétique de l'activité :

Les réseaux naturalistes sont formés d'un ensemble de personnes volontaires qui participe à l'étude et à la protection d'un groupe d'animaux. Le but de ces réseaux est tout d'abord d'étudier la faune, afin de mieux la connaître, et ainsi d'assurer sa protection. Les observations de terrain permettent ainsi de rassembler des informations sur les espèces animales : répartition géographique, effectifs, comportement, habitat, dynamique des populations... qui serviront à réaliser des documents (atlas de répartition, publication scientifique, liste d'espèces menacées...), et surtout à influencer les politiques de protection de la nature, afin d'intervenir en faveur des espaces naturels et des espèces sauvages.

disponibilité requise :

Toute l'année pour les naturalistes expérimentés, en faisant remonter leurs observations faunistiques auprès de l'association. Sinon, lors des comptages concertés, qui sont aussi l'occasion pour les novices de se former à l'étude sur le terrain. Des dates de comptages sont prévus toute l'année pour répondre à diverses études et/ou enquêtes (ex : dénombrement des oiseaux en baie de Somme, recensement d'espèce d'oiseaux d'intérêt européen en forêt de Compiègne ou Saint-Gobain...).

Compétences requises :

L'étude d'un groupe d'animaux commence sur le terrain, avec un matériel d'observation (Jumelles, longue-vue, loupe...), mais aussi d'identification (guides, clés de déterminations..) de relevé (carnet de terrain, crayons...), et avec un minimum d'expérience, en particulier pour la détermination des espèces. Cette expérience demande, selon les groupes étudiés plusieurs années de pratiques, et aussi un contact avec des personnes compétentes en la matière. Pour cela n'hésitez pas à venir nous rencontrer sur le terrain, notamment lors des sorties nature organisées par l'association.

Lors des prospections de terrain, le naturaliste réalise ce que l'on appelle «des inventaires», qui consistent à relever différentes informations sur la faune, en particulier : la date d'observation, la commune, le lieu-dit, le nom de l'espèce, le nombre d'individus, le comportement et un éventuel commentaire.

Ensuite pour que les observations puissent être utilisées et valorisées, les données doivent être renvoyées à l'association, soit en remplissant des fiches papiers adaptées à chaque groupe, ou en saisissant les données par informatiques, grâce à l'utilisation d'un masque de saisie. Les fiches papiers et le masque de saisie peuvent

être obtenus en les réclamant auprès de l'association.

Réunion, encadrement, parrainage, formation prévue ou envisagée :

Concernant le réseau ornithologique, 2 réunions annuelles sont prévues : une en automne (fin septembre-début octobre) et une au printemps (fin février-début mars). Pour les autres réseaux, des journées d'études sur le terrain sont souvent l'occasion de réunir les membres et aussi de se former.

Localisation souhaitable du bénévole :

Sur l'ensemble de la région Picardie.

Noms et coordonnées des référents :

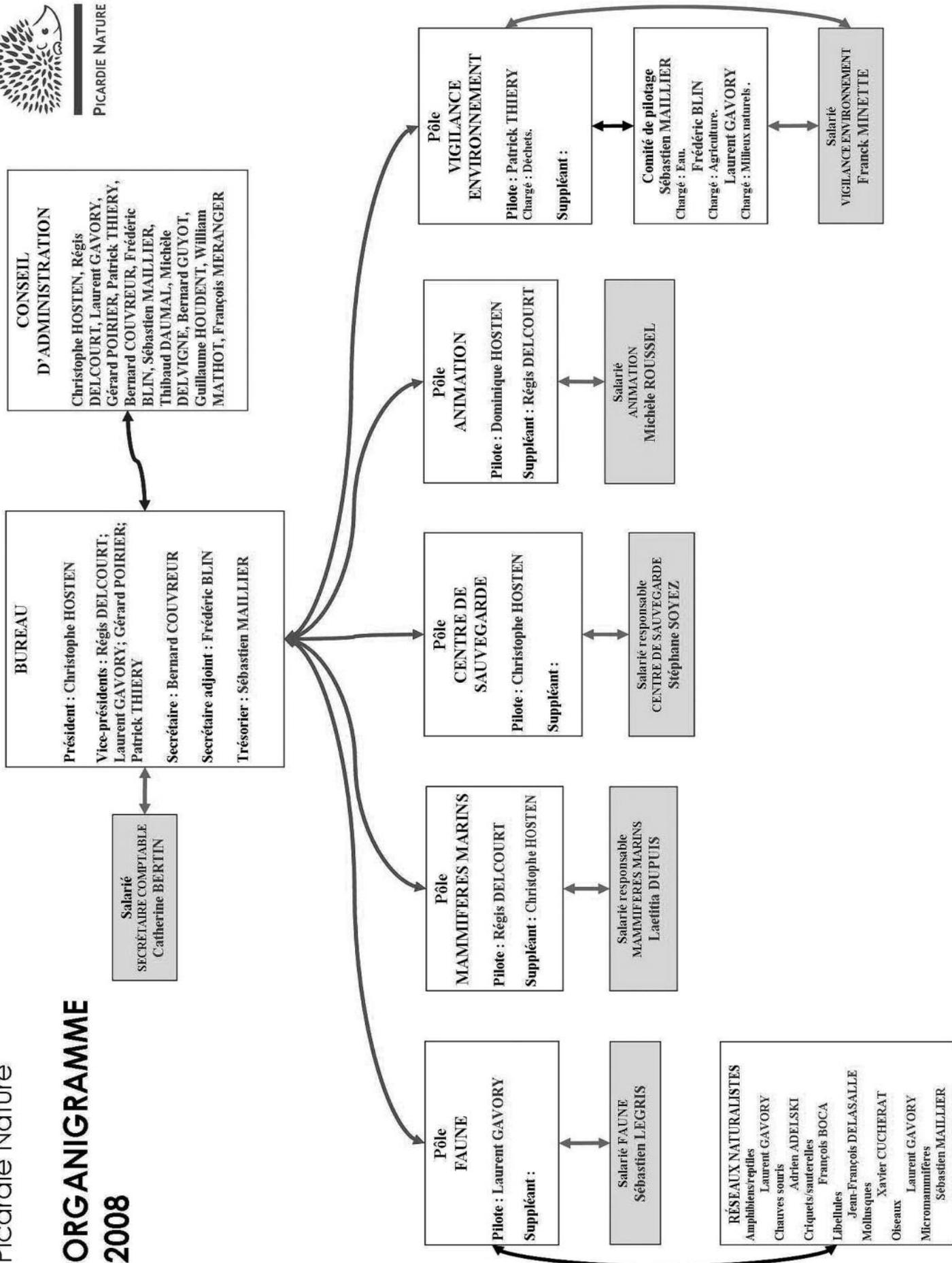
Si vous souhaitez en savoir plus sur les activités des réseaux naturalistes, notamment pour l'inscription et/ou pour nous envoyer des informations sur la faune de notre région, vous pouvez directement contacter Sébastien LEGRIS à l'association, tel : 03 22 97 97 87 ou par mail sebastien.legris@picardie-nature.org.

Sinon, si vous souhaitez échanger des connaissances, ou avoir des renseignements sur un groupe d'animaux particulier, vous pouvez également contacter les coordinateurs des 8 réseaux de l'association :

les Mammifères terrestres, constitués de 2 groupes : les micromammifères (Campagnols, Musaraignes, Hérissons...), coordonnés par Sébastien Mailliet, mail : seba.maillier@wanadoo.fr et les grands mammifères (Chevreuil, Blaireau, Fouine...), coordonnés par Virginie Boyaval, mail : VIRGINIEBADGER@aol.com, les Mammifères marins (Phoques veau-marin et gris, marsouin...), coordonnés par Laetitia Dupuis, tel : 03 22 97 97 87 et mail : laetitia.dupuis@picardie-nature.org, les Chauves-souris, coordonnées par Adrien Adelski, mail : adrien.adelski@voila.fr, les Oiseaux, coordonnés par Laurent Gavory, mail : laurent.gavory@club-internet.fr, ce réseau comprend un groupe action de protection des busards, coordonné par Bernard Couvreur : b.couvreur@free.fr, les Amphibiens et Reptiles, coordonnés par Laurent Gavory, mail : laurent.gavory@club-internet.fr, les Mollusques, coordonnés par Xavier Cucherat, mail : xavier.cucherat@wanadoo.fr, les Odonates (Libellules), coordonnés par Jean-François Delasalle, mail : jf.delasalle@tiscali.fr, les Orthoptères (Criquets, Sauterelles...), coordonnés par François Boca, mail : f.boca@wanadoo.fr.



ORGANIGRAMME 2008



Des compétences au service de PICARDIE NATURE ?

Vous êtes aujourd'hui plus de 550 à nous avoir rejoints. Votre soutien nous donne du poids auprès de l'opinion publique et des décideurs. Toutefois la force de l'association continue de reposer en grande partie sur votre engagement et votre dynamisme, et nous avons besoin de votre mobilisation, qui seule garantit la réactivité et de la pérennité de notre action de préservation du patrimoine naturel.

Vous n'osez pas vous engager ? Vous ne pensez pas disposer de compétences particulières ? Nous pensons, au contraire, que l'ensemble des adhérents constitue un vivier de compétences.

Le questionnaire ci-dessous vise, modestement, à rechercher les compétences qui nous font parfois défaut, il ne constitue pas nécessairement un engagement de votre part dans des responsabilités. Merci de votre participation.

Mathieu T'FLACHEBBA

Avez-vous pensé à renouveler votre adhésion cette année ?

Toutes les enquêtes d'opinion montrent que la population fait davantage confiance aux associations qu'aux pouvoirs publics pour préserver l'environnement. En renouvelant votre adhésion cette année ou en adhérant pour la 1ère fois, vous contribuez à renforcer notre action, par le nombre de citoyens que nous représenterons et par votre soutien actif et financier.

Merci pour votre engagement, nous en avons besoin !

Adhésion et abonnements 2008

NOM :

Prénom(s) :

.....

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Adhésion à l'association PICARDIE NATURE

individuelle : 15 €€

- de 16 ans : 6 €€

sans emploi / étudiant : 6 €€

couple : 20 €€

famille : 20 € + 1 € par enfant€

don :€

don pour le centre de soins :€

don protection des busards€

Abonnements

l'**Avocette** : revue naturaliste de Picardie (2 n° par an) :16 €

le **bulletin d'information de la Section Oise** (ex GEOR 60) (4 n° par an) : 10 €

Règlement total€

Règlement par chèque à l'ordre de Picardie Nature
PICARDIE NATURE

BP 835 80008 AMIENS Cedex 1

mail : contact@picardie-nature.org

Cases à cocher et réponses libres : répondez OUI, là où vous avez cette compétence et que vous souhaitez en faire profiter l'association et le public ; répondez NON mais J'AIMERAIS, là où vous n'avez pas cette compétence mais que vous aimeriez vous investir dans ce domaine auprès de l'association et du public.

	OUI	NON mais J'AIMERAIS
Photographie : expositions, illustration des publications	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dessin : expositions, panneaux de sensibilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
illustrations des publications	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rédaction : Articles sur la faune et la flore locale, même commune, sous forme classique ou ludique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bricolage/Travaux pratiques :		
Nichoirs/abris à chauve-souris/mangeoires, abreuvoirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abris à microfaune (insectes...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aménagements du jardin et du bâtiment pour la faune (abris pour la faune, travaux bâtiments)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux, supports d'animation pour enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observation, identification :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préciser (oiseaux, insectes...).....		
Tenue de stand : répondre aux questions ou orienter le public vers les réponses à ses questions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
animation pour les enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Animation : sorties nature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
animation en classe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
animations d'exposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Juridiction/Législation :		
compétences en droit administratif, pénal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
compétences des collectivités locales dans la protection et l'aménagement des milieux naturels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compétences linguistiques :		
Picard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anglais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Allemand	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Néerlandais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (précisez).....		
Edition : brochures, plaquettes, guides	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
articles promotionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compétences commerciales et financières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres		
.....		
Souhaitez-vous ?		
Participer à la sensibilisation/la formation du public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participer à la sensibilisation/formation des adhérents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

